



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

A Atlas des aires des gens du voyage du Rhône



**Direction départementale
des territoires du Rhône**

Janvier 2020

ATLAS DÉPARTEMENTAL DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DU RHÔNE

La loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage prévoit que, « au vu d'une évaluation préalable des besoins et de l'offre existante, notamment de la fréquence et de la durée des séjours des gens du voyage, de l'évolution de leurs modes de vie et de leur ancrage, des possibilités de scolarisation des enfants, d'accès aux soins et d'exercice des activités économiques, un schéma départemental prévoit les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent être réalisés ; 1° Des aires permanentes d'accueil, ainsi que leur capacité [...] 3° Des aires de grand passage, destinées à l'accueil des gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels, ainsi que la capacité et les périodes d'utilisation de ces aires ».

Dans ce cadre, depuis le premier schéma départemental adopté en 2003, jusqu'au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025 adopté en janvier 2020, la réalisation des aires permanentes d'accueil a été engagée et se poursuit. En janvier 2020, 26 aires d'accueil permanentes, soit 540 places, ont été réalisées. 124 places doivent encore être réalisées.

Par ailleurs, concernant le grand passage, quatre terrains ont été prévus pour permettre l'accueil de grands groupes de 50 à 120 caravanes. Les groupes séjournent sur ces aires pendant une courte période (15 jours maximum) et uniquement durant la période estivale (d'avril à septembre).

La réalisation des aires d'accueil largement engagée s'est poursuivie dans le cadre du nouveau schéma départemental approuvé le 27 octobre 2011 pour la période 2011-2017. Le nouveau schéma départemental-métropolitain 2019-2025 approuvé fin 2019 confirme le maintien des aires à réaliser.

Cet atlas a été réalisé par la Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT) - Unité Politiques Locales de l'Habitat – Service Habitat et Renouvellement Urbain (SHRU) avec le soutien du Service Connaissance et Aménagement Durable des Territoires (SCADT) et avec la collaboration des équipes techniques de la Métropole de Lyon des établissements de coopération intercommunale (EPCI) concernées pour compléter certaines informations.

Cet atlas, qui sera remis à jour régulièrement par la DDT, propose une vision exhaustive des équipements répartis sur tout le territoire départemental. Une fiche a été réalisée pour chacune des aires. Outre des données générales (date d'ouverture, financement, nombre de places...), chaque fiche recense des informations sur le mode de gestion de l'aire, ses équipements spécifiques dont peuvent bénéficier les familles qui y séjournent. Pour chaque aire, une petite carte permet de la localiser par rapport à son environnement proche (axes de communication, zone urbanisée, autres équipements).

Aires d'accueil et aires de grand passage

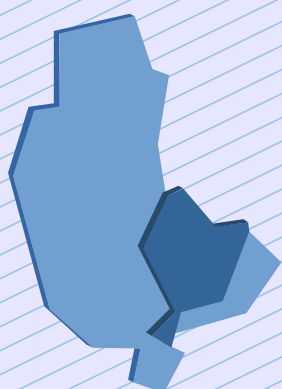


► Sources : DDT 69 - SHRU 2019
 ► Fond de carte : BDTOPO ® - 2019, © IGN Paris
 ► Éditée le: 12/07/2019
 ► Diffusion : Libre





Aires d'accueil des gens du voyage de la Métropole de Lyon



**Direction départementale
des territoires du Rhône**

Tableau récapitulatif

COMMUNES	NOMBRE DE PLACES
BRON	20
CALUIRE-ET-CUIRE	16
CHASSIEU	26
CORBAS	10
CRAPONNE	10
DARDILLY	16
ECULLY	16
GIVORS	20
GRIGNY	10
LYON 3° 7° 8° (non réalisées)	26
LYON 9°	16
LYON/FEYZIN	52
MEYZIEU	16
NEUVILLE-SUR-SAONE	10
OULLINS (non réalisées)	16
RILLIEUX-LA-PAPE	20
SAINT-GENIS-LAVAL	16
SAINT-PRIEST	16
FRANCHEVILLE/STE-FOY-LES-LYON	20
VAULX-EN-VELIN/VILLEURBANNE	46
VENISSIEUX	20
TOTAL	418 dont 42 non réalisées

Aire de séjour de BRON

Boulevard des Droits de l'Homme
69500 BRON

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 20
Surface par place : 75 à 95 m²
Surface totale de l'aire : 6 814 m²
Montant de la subvention État : 213 430 €
Coût total de l'aménagement : 662 949 €
Coût de l'aménagement par place : 33 147 €
Date d'ouverture : 24 mars 2010



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire (1 pour 2 places) équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique -1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 9 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de séjour de CALUIRE et CUIRE

Impasse des Lièvres
69300 Caluire et Cuire

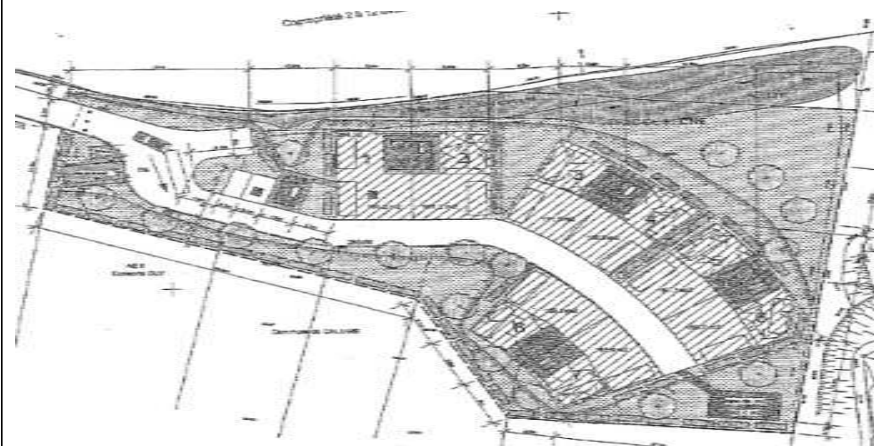
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 16
Surface par place : 81 à 93 m²
Surface totale de l'aire : 4 310 m²
Montant de la subvention État : 170 744 €
Coût total de l'aménagement : 701 376 €
Coût de l'aménagement par place : 43 836 €
Date d'ouverture : 17 juillet 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire (1 pour 2 places) équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 9 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : - délivrance des fluides en pré-paiement par télégestion
- panneaux solaires pour l'eau chaude



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot- 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

<p>Aire de passage de CHASSIEU</p>	<p>104 rue du Progrès 69680 CHASSIEU</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 26 Surface par place : 90 m² Surface totale de l'aire : 5 200 m² Montant de la subvention Etat : 277 459 € Coût total de l'aménagement : 943 364 € Coût de l'aménagement par place : 36 283 € Date d'ouverture : 30 septembre 2009</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

Aire de séjour de CORBAS

Rue des Roses
69960 CORBAS

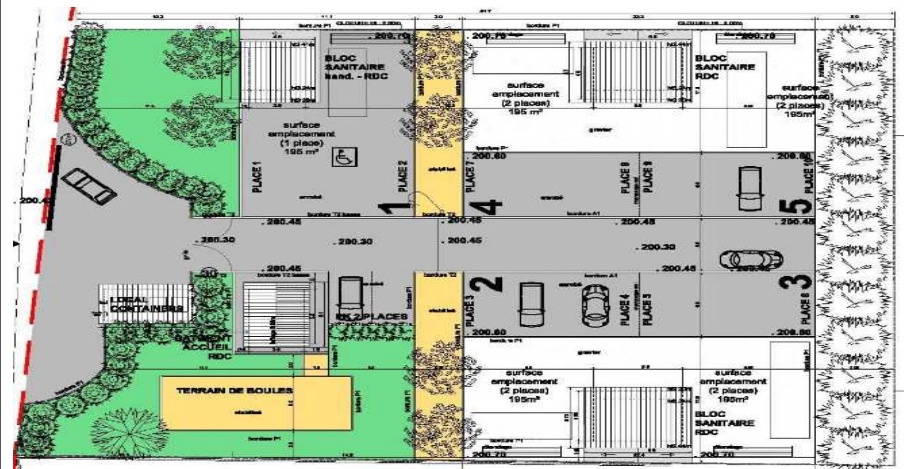
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places 10
Surface par place : 97 m²
Surface totale de l'aire : 2 400 m²
Montant de la subvention État : 106 715 €
Coût total de l'aménagement : 401 750 €
Coût de l'aménagement par place : 40 175 €
Date d'ouverture : 16 septembre 2011



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 9 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 €/jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de passage de CRAPONNE

112 ancienne Voie Romaine
ZI des Tourrais 69290 CRAPONNE

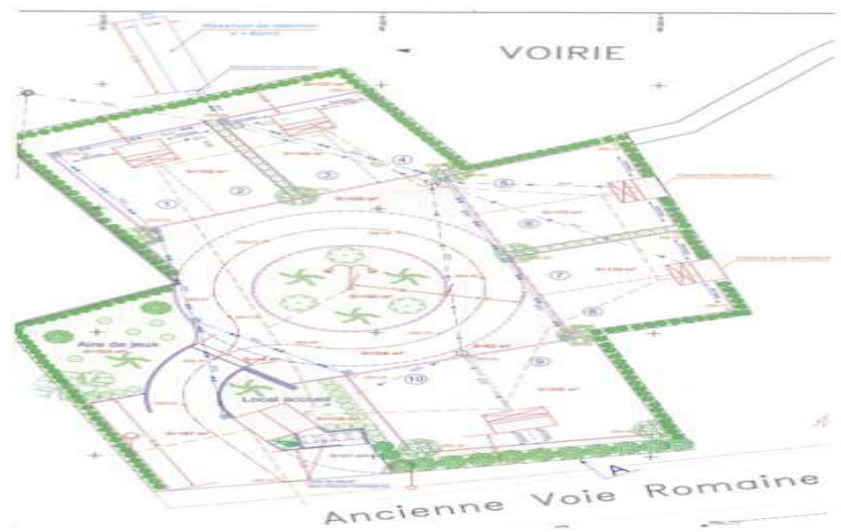
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 10
Surface par place : 79 à 145 m²
Surface totale de l'aire : 2 459 m²
Montant de la subvention État : 106 715 €
Coût total de l'aménagement H.T. : 429 430 €
Coût de l'aménagement par place : 42 943 €
Date d'ouverture : 08 décembre 2006



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 6 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion




Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

<p>Aire de séjour de DARDILLY</p>	<p>Chemin du Dodin 69570 DARDILLY</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 16 Surface par place : 80 m² Surface totale de l'aire : 8 068 m² Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 640 000 € Coût de l'aménagement par place : 40 000 € Date d'ouverture : 08 novembre 2007</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 9 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

<p>Aire de passage d'ÉCULLY</p>	<p>Chemin des Cuers 69130 ECULLY</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 16 Surface par place : 75 m² Surface totale de l'aire : 6921 m² Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 518 317 € Coût de l'aménagement par place : 32 395 € Date d'ouverture : 11 avril 2011</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

<p>Aire de passage de FRANCHEVILLE/ SAINTE-FOY-LÈS-LYON</p>	<p>3 allée du Puits Fleuri 69340 FRANCHEVILLE</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 20 Surface par place : 75 à 110 m² Surface totale de l'aire : 3 906 m² Montant de la subvention État : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 651 060 € Coût de l'aménagement par place : 32 553 € Date d'ouverture : 22 mai 2007</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipés d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire déléguée</u> : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape – Tél : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

Aire de passage de GIVORS

Route de Rive de Gier 69700 GIVORS

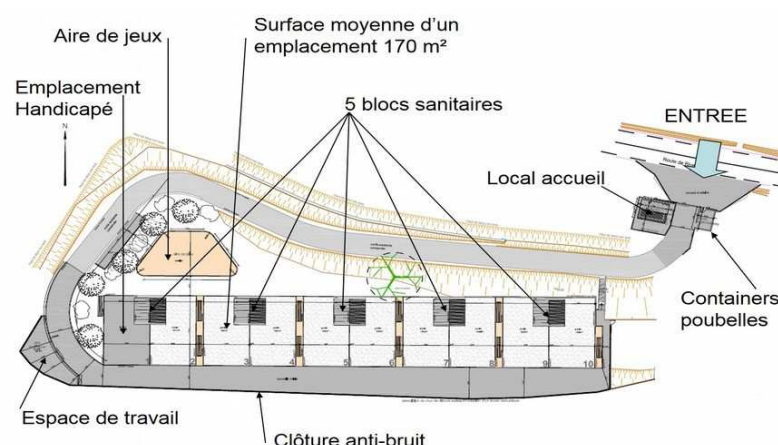
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 20
Surface par place : 75 m²
Surface totale de l'aire : 15 800 m² dont 5 700 m²
pour les aménagements de l'aire
Coût total de l'aménagement :
Coût de l'aménagement par place :
Date d'ouverture : octobre 2017



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un
branchement au réseau d'eau potable et au
réseau électrique
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 6 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /
jour
Prix du m³ d'eau 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot - 69100 Villeurbanne - tel 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

<p>Aire de séjour de GRIGNY</p>	<p>ZAC Chantelot – avenue de Chantelot 69520 GRIGNY</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 10 Surface par place : 75 à 87,50 m² Surface totale de l'aire : 2 553 m² Montant de la subvention État : 106 715 € Coût total de l'aménagement : 348 975 € Coût de l'aménagement par place : 34 897,50 € Date d'ouverture : 1^{er} mars 2010</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places, équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 9 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents : <u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon – 20 rue du Lac – 69003 Lyon – Tél : 04 78 63 40 40 <u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape – Tél : 04 78 88 03 03 <u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot – 69100 Villeurbanne tél : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

Aire de passage de LYON 3 ^e 7 ^e ou 8 ^e	Non réalisée
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 26 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture :</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : /jour Prix du m³ d'eau Prix du kWh d'électricité : Montant de la caution : Autres :</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> :</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> :</p> <p><u>Médiation sociale</u> :</p>	

Aire de passage de LYON 9^e

Rue des deux amants
69009 LYON

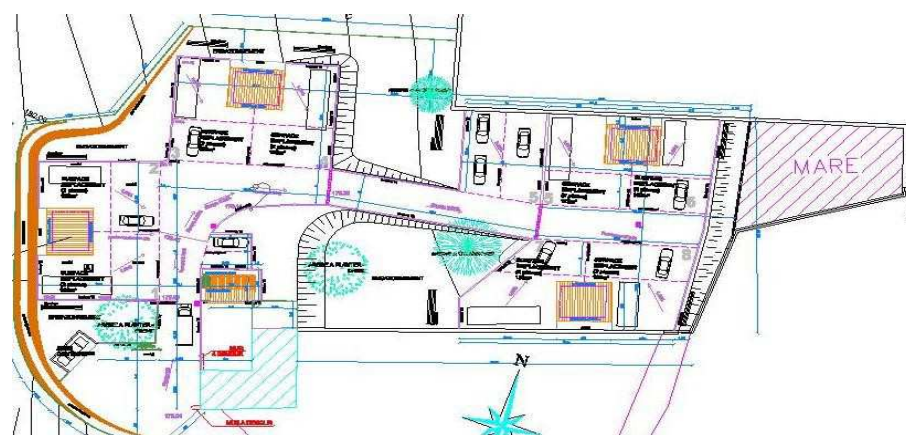
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 16
Surface par place : 80 m²
Surface totale de l'aire : 3 235 m²
Montant de la subvention État : 170 744 €
Coût total de l'aménagement : 756 721 €
Coût de l'aménagement par place : 47 295 €
Date d'ouverture : 06 juillet 2010



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 6 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,5 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de séjour de LYON 7/ FEYZIN

102 rue de Surville – 69007 LYON

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 52
Surface par place : 97 m²
Surface totale de l'aire : 12 291 m²
Montant de la subvention État : 554 918 €
Coût total de l'aménagement : 1 675 596 €
Coût de l'aménagement par place : 32 223 €
Date d'ouverture : 20 décembre 2006



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 2 emplacements pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 9 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire déléguée : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape
Tél : 04 78 88 03 03

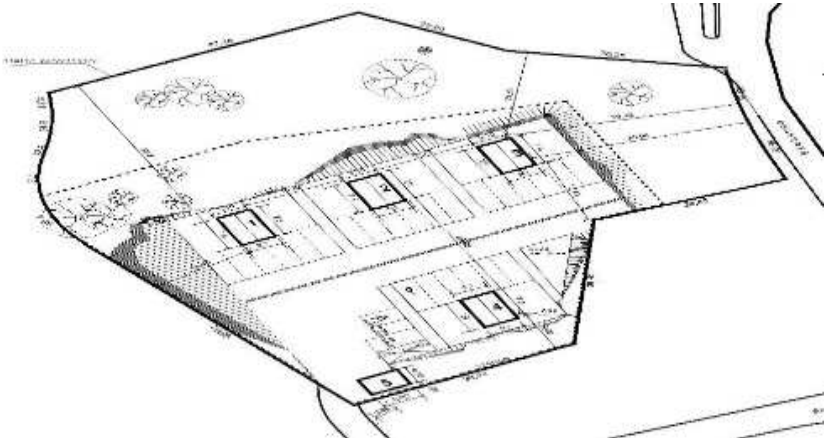
Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 –
contact@artag-asso.com

<p>Aire de séjour de MEYZIEU</p>	<p>185 rue de la République 69330 MEYZIEU</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 16 Surface par place : 88 m² Surface totale de l'aire : 6 900 m² Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 721 789 € Coût de l'aménagement par place : 45 112 € Date d'ouverture : 07 mai 2009</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 9 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

<p>Aire de passage de NEUVILLE-sur-SAONE</p>	<p>Montée du Parc 69250 NEUVILLE-SUR-SAONE</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 10 Surface par place : 75 m² Surface totale de l'aire : 2 000 m² Montant de la subvention État : 106 715 € Coût total de l'aménagement : 383 185 € Coût de l'aménagement par place : 38 318 € Date d'ouverture : 16 juin 2010</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot - 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

Aire de passage d'OULLINS	Non réalisée
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 16 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture :</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : / jour Prix du m³ d'eau : Prix du kWh d'électricité : Montant de la caution : Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : <u>Gestionnaire délégué</u> :</p> <p><u>Médiation sociale</u> :</p>	

<p>Aire de passage de RILLIEUX-LA-PAPE</p>	<p>Angle chemin de Neyron – rue Maryse Bastié 69140 RILLIEUX-LA-PAPE</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 20 Surface par place : 75 m² Surface totale de l'aire : 2 483 m² Montant de la subvention État : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 572 727 € Coût de l'aménagement par place : 26 613 € Date d'ouverture : 01 août 2005</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire déléguée</u> : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape – Tél : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

<p>Aire de passage de SAINT-GENIS-LAVAL</p>	<p>Rue des Sources 69230 SAINT-GENIS-LAVAL</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon Nombre de places : 16 Surface par place : 81 m² Surface totale de l'aire : 3 846 m² Montant de la subvention État : 170 744 € Coût total de l'aménagement : 607 197 € Coût de l'aménagement par place : 37 950 € Date d'ouverture : 29 janvier 2010</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,5 €/jour Prix du m³ d'eau : 2,045 € Prix du kWh d'électricité : 0,08 € Montant de la caution : 50 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

Aire de séjour de SAINT-PRIEST

2 rue du Progrès
69800 SAINT-PRIEST

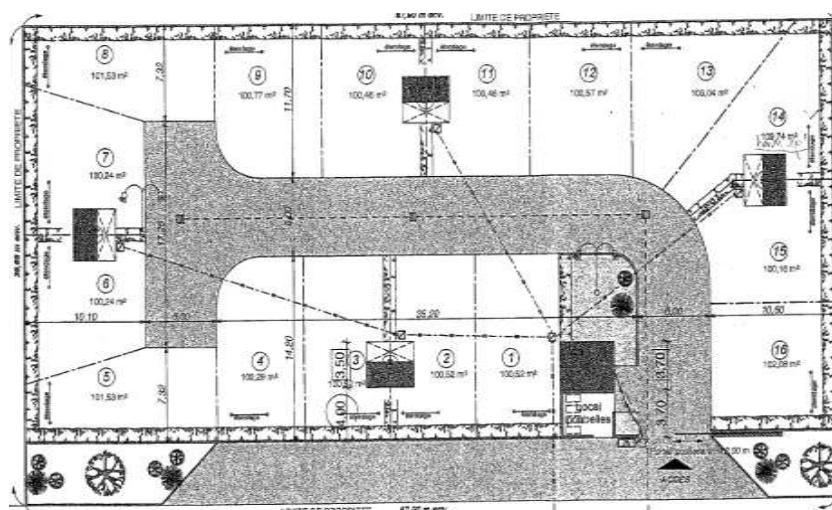
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 16
Surface par place : 100 à 110 m²
Surface totale de l'aire : 2 490 m²
Montant de la subvention État : 170 744 €
Coût total de l'aménagement : 547 840 €
Coût de l'aménagement par place : 34 240 €
Date d'ouverture : 23 octobre 2006



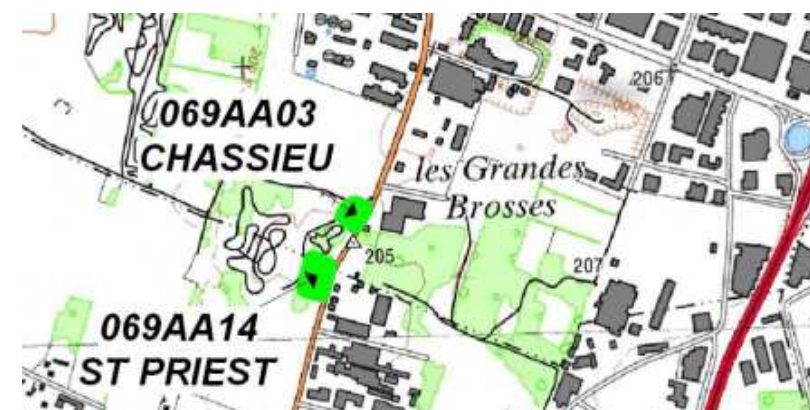
Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 9 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

Aire de passage de
VAULX-en-VELIN/VILLEURBANNE

4 impasse de la Glayre
69120 VAULX-EN-VELIN

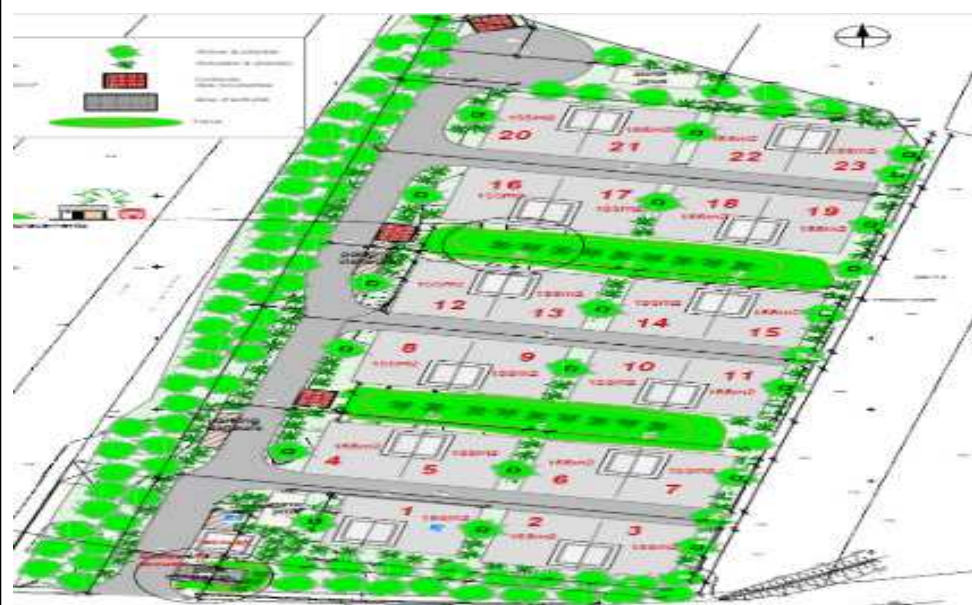
**Principes d'aménagement / Coût
d'aménagement**

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 46
Surface par place : 77,50 m²
Surface totale de l'aire : 5 488 m²
Montant de la subvention État : 490 889 €
Coût total de l'aménagement : 1 728 864 €
Coût de l'aménagement par place : 37 584 €
Date d'ouverture : 25 septembre 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un
branchement au réseau d'eau potable et au
réseau électrique - 2 emplacements pour
l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 6 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50
€/ jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40
Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape -
tel : 04 78 88 03 03
Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 –
contact@artag-asso.com

Aire de séjour de VENISSIEUX

17 chemin de Feyzin
69200 VENISSIEUX

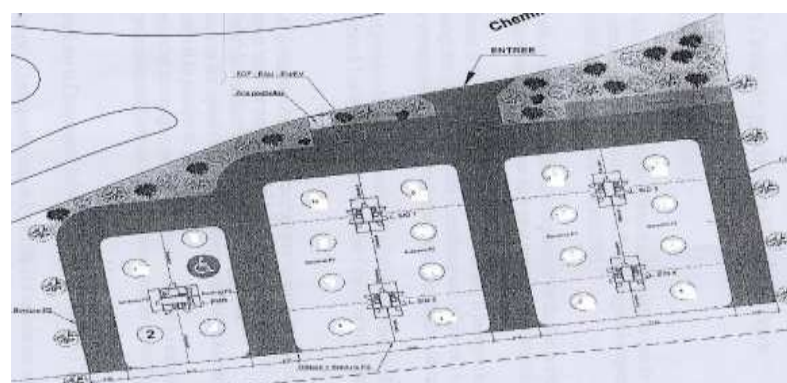
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : Métropole de Lyon
Nombre de places : 20
Surface par place : 100 m²
Surface totale de l'aire : 3 900 m²
Montant de la subvention État : 213 430 €
Coût total de l'aménagement : 710 860 €
Coût de l'aménagement par place : 35 543 €
Date d'ouverture : 10 avril 2006



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 9 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,045 €
Prix du kWh d'électricité : 0,08 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Métropole de Lyon - 20 rue du Lac – 69003 Lyon - tel : 04 78 63 40 40

Gestionnaire déléguée : SG2A – HACIENDA – 355, rue des Mercières – 69140 Rillieux-la-Pape – Tél : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com



Aires d'accueil des gens du voyage sur le territoire du Conseil départemental du Rhône



**Direction départementale
des territoires du Rhône**

Tableau récapitulatif

COMMUNES	NOMBRE DE PLACES
BRIGNAIS	40
BRINDAS	20
Secteur CAVBS (non réalisées)	66
GENAS	16
L'ARBRESLE	10
SAINT-BONNET-DE-MURE	35
BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS anciennement SAINT-JEAN-D'ARDIERES	25
SAINT-MARCEL-L'ECLAIRE	18
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON (non réalisées)	16
TOTAL	246 dont 82 non réalisées

Aire de passage de BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS anciennement SAINT- JEAN-D'ARDIERES

Le Grand Logis
69220 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

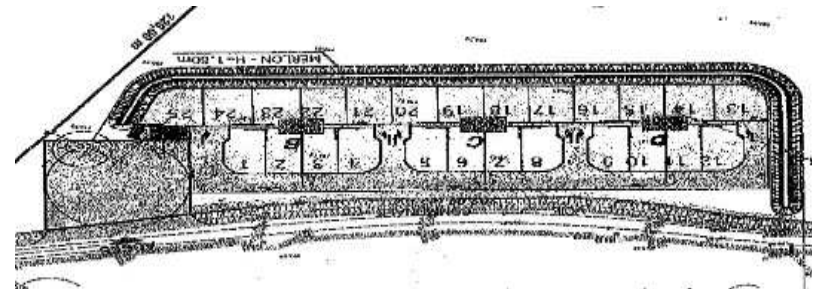
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCSB (Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Nombre de places : 25
Surface par place : 84 à 100 m²
Surface totale de l'aire : 2 400 m²
Montant de la subvention Etat : 266 787 €
Coût total de l'aménagement : 723 928 €
Coût de l'aménagement par place : 28 957 €
Date d'ouverture : 1er novembre 2008



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 6 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour
Prix du m³ d'eau : 5,21 €
Prix du kWh d'électricité : 0,10 €
Montant de la caution : 100 €
Autres : compteurs individuels



Référents :

Gestionnaire de l'aire : Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB) - 105 rue de la République – 69220 Belleville en Beaujolais
tel : 04 74 66 35 98

Gestionnaire délégué : SG2A – Hacienda - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : Le Relais G2A - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Aire de passage de BRIGNAIS

Route d'Irigny – Lieu dit « Bois des Côtes »
69530 BRIGNAIS

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maître d'Ouvrage : CCVG (Communauté de Communes de la Vallée du Garon)

Nombre de places : 40

Surface par place : 93.50 m²

Surface totale de l'aire : 17 368 m²

Montant de la subvention : 426 860 €

Coût total de l'aménagement : 1 604 124 €

Coût de l'aménagement par place : 40 103 €

Date d'ouverture : 22 décembre 2008



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 6 mois

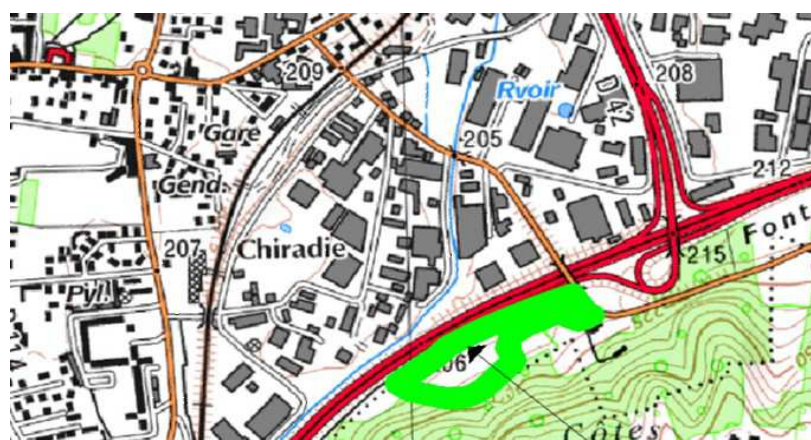
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour

Prix du m³ d'eau : 2,86 €

Prix du kWh d'électricité : 0,10 €

Montant de la caution : 50 €

Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) – Parc d'activités de Sacuny – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 Brignais, tel : 04 72 31 78 72 – contact@cc-valleedugaron.fr

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape- tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape- tel : 04 78 88 03 03

<p>Aire de passage de BRINDAS</p>	<p>Route du Pilon Lieu-dit « Les Roulattes » 69126 BRINDAS</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : CCVL (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) Nombre de places : 20 Surface par place : 75 m² Surface totale de l'aire : 5 088 m² Montant de la subvention Etat : 213 430 € Coût total de l'aménagement : 852 159 € Coût de l'aménagement par place : 42 607 € Date d'ouverture : 05 janvier 2009</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 2,72 € Prix du kWh d'électricité : 0,10 € Montant de la caution : 100 € Autres : télégestion</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) - 20 chemin du stade 69 670 Vaugneray – tel : 04 78 57 83 80 <u>Gestionnaire délégué</u> : SG2A – Hacienda - 355 rue des Mercières 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03 <u>Médiation sociale</u> : Artag - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne - tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

Aire sur secteur CAVBS	Non réalisée
<p><i>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</i></p> <p>Maîtrise d'ouvrage : CAVBS (Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône) Nombre de places : 66 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture :</p>	
<p><i>Équipements spécifiques de l'aire</i></p>	
<p><i>Gestion de l'aire</i></p> <p>Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : € / jour Prix du m³ d'eau : € Prix du kWh d'électricité : € Montant de la caution : € Autres :</p>	
<p><i>Référents :</i></p> <p><u>Gestionnaire</u> : Communauté d'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS) – 115 rue Paul Bert 69400 Villefranche / Saône - tel : 04.74.68.23.08 – contact@agglo-villefranche.fr</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> :</p> <p><u>Médiation sociale</u> :</p>	

Aire de passage de L'ARBRESLE

Lieu dit « le Pont Pierron »
69210 L'ARBRESLE

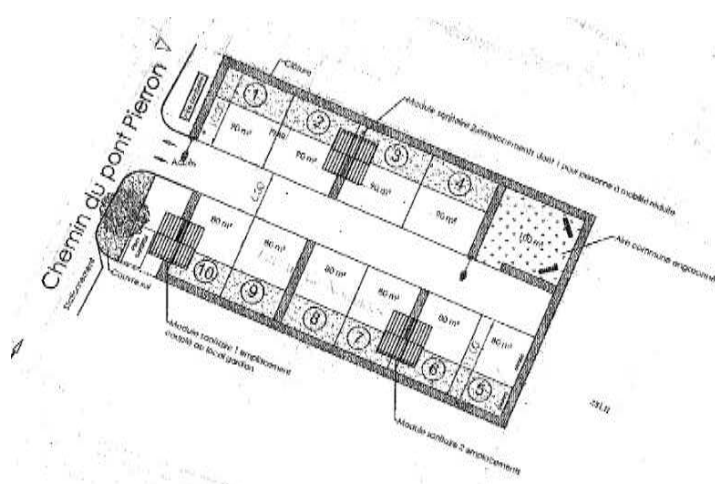
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCPA (Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle)
Nombre de places : 10
Surface par place : 75 m²
Surface totale de l'aire : 1480 m²
Montant de la subvention État : 76 225 €
Coût total de l'aménagement : 152 450 €
Coût de l'aménagement par place 15 245 €
Date d'ouverture : 1^{er} mai 2015



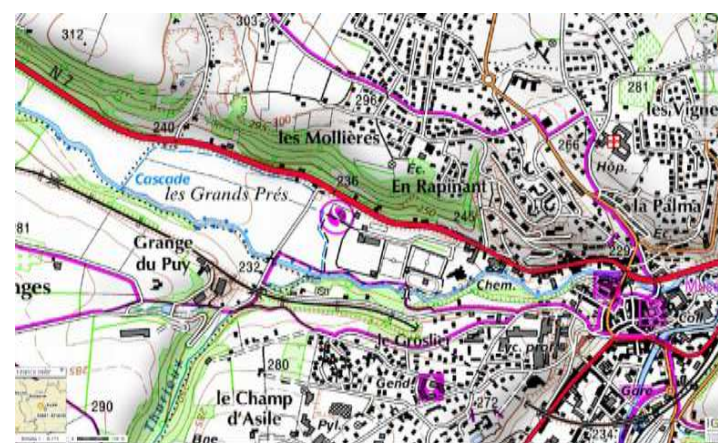
Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion :
Durée maximale autorisée : 3 mois renouvelable 1 fois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 3,00 € / jour
Prix du m³ d'eau : 2,30 €
Prix du kWh d'électricité : 0,10 €
Montant de la caution : 50 €
Autres :



Référents :

Gestionnaire : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) - 117 rue Pierre Passemard –
69210 L'ARBRESLE - tel : 04 74 01 68 90 - ccpa@paysdelarbresle.fr

Gestionnaire délégué : Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail :
r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne tel : 04 78 79 60 80 –
Contact@artag-asso.com

Aire de séjour de GENAS

Chemin de la Combe aux Loups 69740 GENAS

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais)

Nombre de places : 16

Surface par place : 100 m²

Surface totale de l'aire : 3 511 m²

Montant de la subvention État : 170 744 €

Coût total de l'aménagement : 754 195 €

Coût de l'aménagement par place : 47 137 €

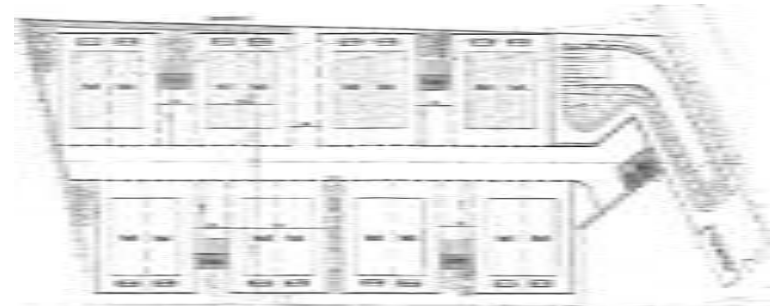
Date d'ouverture : 01 mars 2007



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite.

Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée

Durée maximale autorisée : 9 mois

Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour

Prix du m³ d'eau : 2,20 €

Prix du kWh d'électricité : 0,15 €

Montant de la caution : 100 €

Autres : Les fluides sont facturés en fonction des consommations relevées chaque semaine.




Référents :

Gestionnaire : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) – Aéroport de Lyon Saint-Exupéry 40 rue de Norvège
CS 60001 69125 Colombier-Saugnieu cedex tel : 04 72 79 05 34

Gestionnaire délégué : Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail : r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne -Tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com

<p>Aire de passage de SAINT-BONNET-DE-MURE</p>	<p>Route de Toussieu – Lieu dit « La Picardière » 69720 SAINT-BONNET-DE-MURE</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais) Nombre de places : 35 Surface par place : 87 m² Surface totale de l'aire : 7 000 m² Montant de la subvention : 373 502 € Coût total de l'aménagement : 1 046 831 € Coût de l'aménagement par place : 29 909 € Date d'ouverture : 1^{er} septembre 2009</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <p>1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un branchement au réseau d'eau potable et au réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil de personne à mobilité réduite. Local pour gestionnaire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : déléguée Durée maximale autorisée : 6 mois Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € / jour Prix du m³ d'eau : 0,10 € Prix du kWh d'électricité : 2,05 € Montant de la caution : 100 € Autres : Les fluides sont facturés en fonction des consommations relevées chaque semaine</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) - 55 rue de la République BP 26 - 69742 - Genas cedex tel : 04 72 79 05 34</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> : Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail : r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33</p> <p><u>Médiation sociale</u> : ARTAG - 185 rue Jean Voillot - 69100 Villeurbanne - Tel : 04 78 79 60 80 – contact@artag-asso.com</p>	

Aire de passage de SAINT-MARCEL-
L'ÉCLAIRÉ/TARARE

68 impasse de la Turdine
69170 SAINT-MARCEL-L'ÉCLAIRÉ

**Principes d'aménagement / Coût
d'aménagement**

Maîtrise d'ouvrage : COR (Communauté
d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien)
Nombre de places : 18
Surface par place : 75 m²
Surface totale de l'aire : 9 156 m²
Montant de la subvention État : 192 087 €
Coût total de l'aménagement : 637 122 €
Coût de l'aménagement par place : 35 395 €
Date d'ouverture : 02 décembre 2009



Équipements spécifiques de l'aire

1 bloc sanitaire pour 2 places équipé d'un
branchement au réseau d'eau potable et au
réseau électrique - 1 emplacement pour l'accueil
de personne à mobilité réduite.
Local pour gestionnaire



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 6 mois
Redevance d'occupation (hors fluides) : 1,50 € /
jour
Prix du m³ d'eau : 2,30 €
Prix du kWh d'électricité : 0,10 €
Montant de la caution : 50 €
Autres : télégestion



Référents :

Gestionnaire : Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien - 3 rue de la Venne BP 47
- 69171 Tarare cedex - tel : 04 74 05 06 60

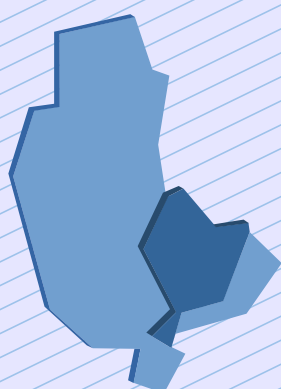
Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 355 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape -
tel : 04 78 88 03 03

Médiation sociale : ARTAG - 185 rue Jean Voillot 69100 Villeurbanne – tel : 04 78 79 60 80 –
contact@artag-asso.com

<p>Aire de passage de SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON</p>	<p>Non réalisée</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : CCPO (Communauté de Communes du Pays de l'Ozon) Nombre de places : 16 Surface par place : Surface totale de l'aire : Coût total de l'aménagement : Coût de l'aménagement par place : Date d'ouverture : « projet d'étude en cours »</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p>	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : Durée maximale autorisée : Redevance d'occupation (hors fluides) : € / jour Prix du m³ d'eau : € Prix du kWh d'électricité : € Montant de la caution : € Autres :</p>	
<p>Référents :</p> <p><u>Gestionnaire</u> : Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) – Parc municipal - 69360 - Saint Symphorien d'Ozon tel : 04 78 02 93 68</p> <p><u>Gestionnaire délégué</u> :</p> <p><u>Médiation sociale</u> :</p>	




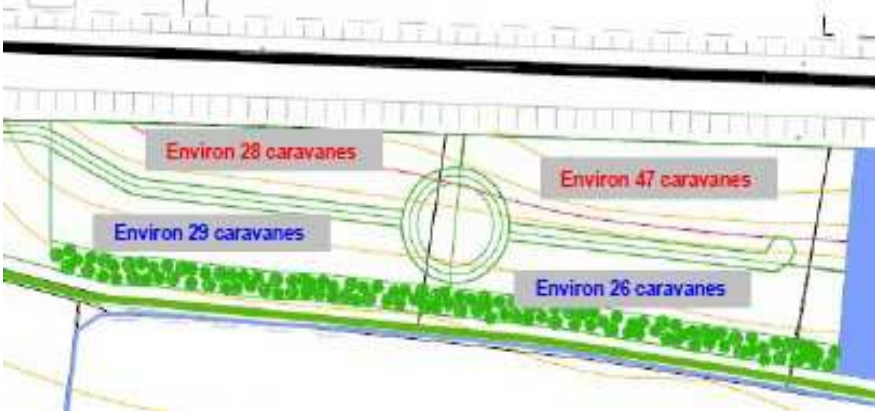
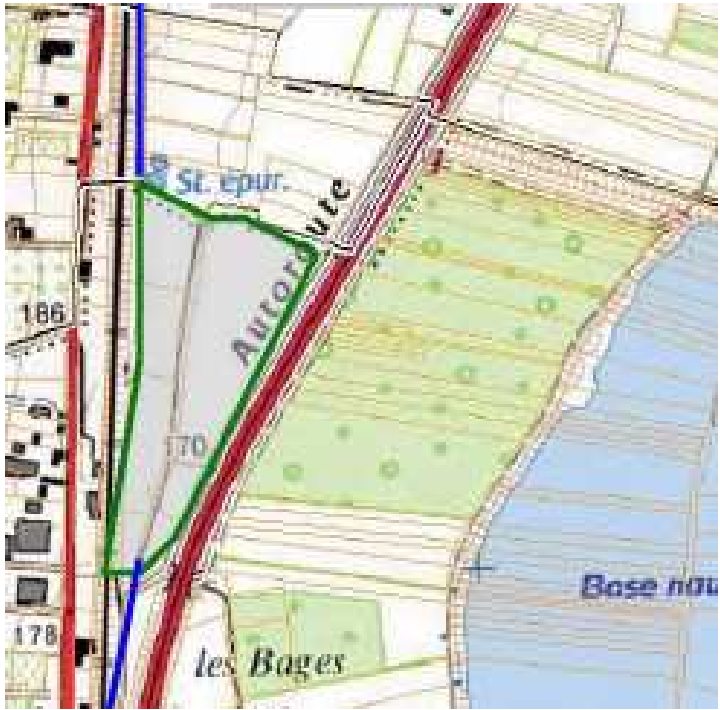
Aires de grand passage du Rhône






**Direction départementale
des territoires du Rhône**

Tableau récapitulatif

EPCI	COMMUNES	NOMBRE DE CARAVANES
CCBPD	ANSE	120
CCPA	LENTILLY	80
CCVG	MONTAGNY	80
CCEL	SAINT-LAURENT-DE-MURE	120

<p>Aire de grand passage de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées</p>	<p>Lieu dit « Bel Air – La Logère » 69480 ANSE</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : CCBPD Nombre de places : 120 caravanes maximum Aménagement d'une plate-forme de 17 700 m² Montant de la subvention État : 114 336 € Coût prévisionnel de l'aménagement : 758 366 € Date de mise en service : mai 2012</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <ul style="list-style-type: none"> - alimentation eau potable : 20 robinets - des containers des ordures ménagères - des blocs sanitaires mobiles à la demande - un dispositif d'évacuation des produits de vidange des WC chimiques 	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : directe Durée maximale autorisée : 15 jours Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des déchets : 3€ par jour et par caravane double-essieux</p> <p>Montant de la caution : 13€ par caravane double-essieux et par séjour Autres : aire ouverte de début avril à fin septembre et un seul séjour par an pour un groupe</p>	
<p>Référent :</p> <p>Gestionnaire : Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) 1277 Route des Crêtes – 69480 - ANSE - tel 04 74 67 00 25</p>	

<p>Aire de grand passage de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle</p>	<p>Lieu dit « Le Lac » 69210 LENTILLY</p>
<p>Principes d'aménagement / Coût d'aménagement</p> <p>Maîtrise d'ouvrage : CCPA Nombre de places : 80 caravanes maximum Aménagement d'une plate-forme de 12 067 m² Montant de la subvention État : 114 336 € Coût total de l'aménagement : 277 000 € Date de mise en service : août 2014</p>	
<p>Équipements spécifiques de l'aire</p> <ul style="list-style-type: none"> - trois points d'eau - un point électricité - des containers pour ordures ménagères - des blocs sanitaires mobiles à la demande - un dispositif d'évacuation des produits de vidange des WC chimiques 	
<p>Gestion de l'aire</p> <p>Mode de gestion : directe Durée maximale autorisée : 15 jours Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des déchets : 3€ par jour et par caravane double-essieux Montant de la caution : 13€ par caravane double-essieux et par séjour Autres : aire ouverte de début avril à fin septembre et un seul séjour par an pour un groupe</p>	
<p>Référents :</p> <p>Gestionnaire : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) - 117 rue Pierre Passemard – BP 41 – 69592 L'ARBRESLE - tel : 04 74 01 68 90 - ccpa@paysdelarbresle.fr</p> <p>Gestionnaire délégué : Gestion'Aire 3, rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail : r.assuncao@gestion-aire.com 06 18 90 26 33</p>	

Aire de grand passage de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG)

Lieu dit : « Les Esses »
69700 MONTAGNY

Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCVG
Nombre de places : 80 caravanes maximum
Aménagement d'une plate-forme de 11 000 m²
Montant de la subvention État : 114 336 €
Coût total de l'aménagement : 549 331 €
Date de mise en service : septembre 2012



Équipements spécifiques de l'aire

- alimentation en eau potable
- la collecte des ordures ménagères – sacs poubelles fournis par le gestionnaire
- mise à disposition de WC chimiques
- mise à disposition de bacs de rétention mobiles



Gestion de l'aire

Mode de gestion : directe
Durée maximale autorisée : 15 jours
Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des déchets :
3€ par jour et par caravane double-essieux
Montant de la caution : 13 € par caravane double-essieux et par séjour
Prix du m³ d'eau : 2,05 €
Provision sur la consommation d'eau : 600 €
Autres : aire ouverte de début avril à fin septembre



Référents :

Gestionnaire : Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG)
Parc d'activité de Sacuny – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 Brignais, tel : 04 72 31 78 72 – contact@cc-valleedugaron.fr

Gestionnaire délégué : SG2A – HACIENDA - 392 rue des Mercières - 69140 Rillieux la Pape - tel : 04 78 88 03 03

Aire de grand passage de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

sud de l'aéroport de St Exupéry
69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE

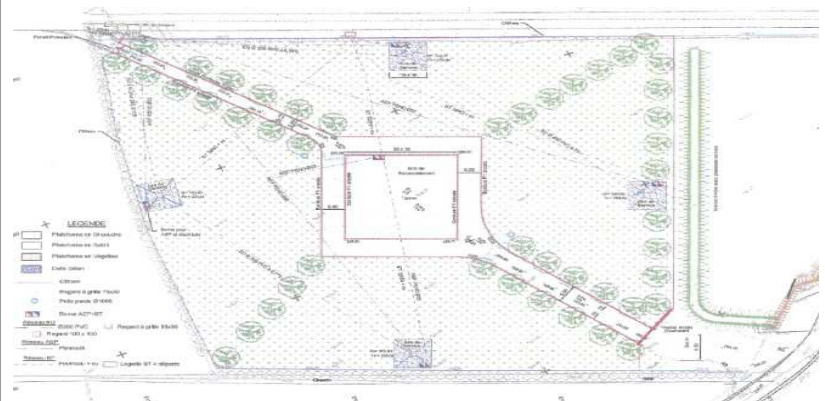
Principes d'aménagement / Coût d'aménagement

Maîtrise d'ouvrage : CCEL
Nombre de places : 120 caravanes maximum
Aménagement d'une plate-forme de 36 105 m²
Terrain État : AOT* signée avec la Direction de l'Aviation Civile
Montant de la subvention État : 114 336 €
Coût total de l'aménagement : 596 789 €
Date de mise en service : 1^{er} mai 2008



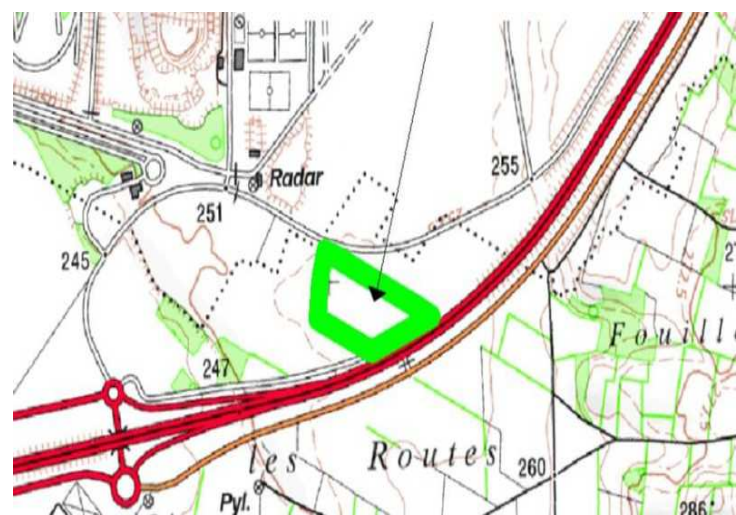
Équipements spécifiques de l'aire

- un point d'eau (20 robinets) et un point d'électricité (maximum 16 ampères)
- des containers pour ordures ménagères
- des blocs sanitaires mobiles à la demande
- un dispositif d'évacuation des produits de vidange des WC chimiques



Gestion de l'aire

Mode de gestion : déléguée
Durée maximale autorisée : 15 jours
Redevance d'occupation avec participation pour la fourniture des fluides (eau, électricité, traitement des eaux usées) et collecte des déchets :
3€ par jour et par caravane double-essieux
Montant de la caution : 13 € par caravane double-essieux et par séjour
Prix du m³ d'eau : 2,05 €
Prix du kWh d'électricité : 0,10 €
Autres : aire ouverte de début avril à fin septembre et un seul séjour par an pour un groupe



Référents :

Gestionnaire : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) – aéroport de Lyon Saint-Exupéry 40 rue de Norvège 69125 Colombier-Saugnieu 04 72 79 05 34

Gestionnaire délégué : Gestion'Aire 3 rue Cardinal Aleman 01100 Arbent mail : r.assuncao@gestion-aire.com
06 18 90 26 33

*AOT : autorisation d'occupation temporaire